

Association des villes marraines

Expression concrète du lien armées-Nation

L'association des villes marraines réunit l'ensemble des 150 collectivités territoriales, communes et départements, qui parrainent une unité opérationnelle des forces armées. Créée en mai 1986, cette association a d'abord rassemblé les collectivités territoriales parrainant les bâtiments de surface de la Marine. L'extension des parrainages s'est ensuite étendue aux formations de l'aéronautique navale, aux sous-marins nucléaires d'attaque en 1987 et aux commandos marine en 1995, puis aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins en 2003. Aujourd'hui, 115 bâtiments et unités de la Marine sont parrainés par une collectivité territoriale.

AUX ORIGINES

Cette tradition remonte au XV^e siècle. Les familles des marins embarqués à bord des navires de la marine de guerre de l'époque organisent une chaîne de solidarité. Les villes portuaires s'impliquent de plus en plus dans cette démarche en faveur des marins et de leurs familles, puis dans l'activité des bâtiments de la Marine. Au XVIII^e siècle, durant le règne de Louis XV, des villes, des provinces et mêmes des corporations financent et donnent leur nom à des navires.



© MARC SANDFORD/MN

M. Jean-Noël Chevreau, maire de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), ville marraine du chasseur de mines *Pégase*, lors de la cérémonie de prise de commandement du capitaine de corvette Manuel Renaux.

À sa création, l'association ne parrainait que des bâtiments de surface et les villes marraines étaient toutes situées sur les façades maritimes. Il s'agissait alors d'un partenariat financier visant à faire soutenir la construction des bâtiments par les villes. Aujourd'hui, le fondement de ce parrainage n'est plus d'ordre financier, il s'agit de liens avant tout symboliques et affectifs. ●

ASP PAGUIEL KOHLER



«Retrouvez la FDA Forbin en escale dans sa ville marraine sur le site des journaux de bord!»

Interview

«Découvrir les métiers de la Marine»

M. Louis Giscard d'Estaing, président de l'Association des villes marraines des forces armées



© DR

le recrutement dans des bassins d'emploi éloignés du littoral et participant ainsi à son rayonnement.

de 3^e du collège Jean Vilar de Chalons-sur-Saône s'est rendue à bord de la frégate *Aconit*.

Comment peut-on définir le lien qu'entretient la Marine avec l'Association des villes marraines?

L'Association des villes marraines est l'expression institutionnelle du soutien moral de la Nation à ses forces armées. Ce partenariat se concrétise notamment par l'organisation d'événements dans les villes marraines, comme lors de la «Marine en escale à Besançon» avec la présence des membres de l'équipage de la frégate *Jean de Vienne*, ou lors de visites de scolaires à bord de bâtiments, comme en février dernier lorsqu'une classe

En quoi les villes marraines participent-elles au rayonnement de la Marine?

L'unité filleule joue un rôle d'ambassadeur qui se décline notamment lors d'escales à l'étranger. La presse locale relaie souvent les événements organisés avec les unités parrainées. Dans notre cas, nous aurons pour les cérémonies du 11 Novembre à Chamalières, ville dont je suis le maire, un piquet d'honneur et quelques hélicoptères *Panther* de la flottille 36F, qui fête cette année ses 20 ans. Plus d'informations sur www.villes-marraines.org

Monsieur le Président, quel est l'objectif d'un parrainage?

Dans le cadre du lien armées-Nation, le parrainage doit permettre à la population de la collectivité marraine de découvrir les métiers et les missions de la Marine dans des régions où elle est peu représentée. La Marine cherche à entretenir des relations durables avec les collectivités correspondantes, favorisant



© EMMANUELLE MOCQUILLON/MN

Le 25 juillet 2015, lors de la fête de la ville de Schoelcher, ville marraine de la frégate *Ventôse*. Le bâtiment y a fait escale s'ouvrant ainsi à la population.